# PROCES-VERBAL

## Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

**Réunion du :** Vendredi 31 Août 2018

**Présidence :** M. ANTONIOTTI Pierre

**Présent(s) :** MM BASTIANI Ange – PETTINATO Joseph (CD) et Mme GARDELLA Sandra (CD) en visioconférence

**Absent(s):**

**Assiste(nt) :**

## 1 –STADE MUNCIPAL DE VICO (NNI : 203480101) – Visite du 31 Juillet 2018 effectuée par MM Pierre ANTONIOTTI (Président CRTIS), José PETTINATO (CD), Ange BASTIANI (membre CRTIS) et Mme Sandra GARDELLA (CD)

- **Etaient présents :**

Mairie de VICO :
M. FONDEVILLE Jean-Pierre, 1er Adjoint

Club US COM. VICO :
M. ARRIGHI Pierre, Président de l'US COM. VICO

Assistent :
M. ANTONIOTTI Pierre, Président CRTIS
M. BASTIANI Ange, membre CRTIS

Par visioconférence :
M. PETTINATO Joseph, membre CD et CRTIS
Mme GARDELLA Sandra, membre CD et CRTIS

**HISTORIQUE DU DOSSIER :**

Cette installation présente à priori des caractéristiques qui ne sont plus adaptées au football d'aujourd'hui.

Ce procès-verbal pourra donner des indications à la commune de Vico concernant les normes F.F.F. actuelles.

## 1. TERRAIN

Indications retenues par les membres présents :

- Fermer les accès au terrain et aux vestiaires arbitres et officiels
- Changer les buts aux normes actuelles : 7,32 x 2,44
- Remettre l'aire de jeu en état et stabiliser le sol
- Changer les abris de touche avec du PVC plein aux normes actuelles à savoir :

Bancs joueurs : 5 à 8 places 5m environ

Bancs délégué : 3 places 1,50m à 2m

## 2. VESTIAIRES INSALUBRE ET DANGEREUX :

A refaire entièrement et aux normes fédérales, à savoir :

- 20 m2 pour les vestiaires joueurs et 12 m2 pour les vestiaires arbitres ainsi qu'un local pour le délégué de 8 m2
- Les vestiaires joueurs doivent être équipés de 6 douches et 1 WC
- Le vestiaire arbitre doit être équipé d'une douche, d'un bureau et une chaise

Vestiaire joueurs :

- Enlever le grillage rouillé et cassé de porte d'entrée des vestiaires joueurs
- Changer les vitres cassées
- Rajouter 2 portes manteaux
- Rafraichir les peintures et les sanitaires

## 3. AIRE DE JEU :

Les dimensions fédérales sont obligatoires : Longueur : 105m et Largeur : 68m en fonction de la compétition organisée.

Les dimensions actuelles : 100 x 60 avec des dégagements à 2,50 seront tolérés avec un niveau Foot à 11 et une compétition appropriée.

## 4. CONCLUSIONS :

La Mairie ayant informé de sa volonté de refaire les vestiaires dans leur totalité ainsi que l'aire de jeu et abris de douche,

- La C.R.T.I.S. reste en attente des plans et de la demande préalable des futurs travaux.
- Une visite de la Commission sera programmée à la fin de ces travaux.